



# POURQUOI ?

Les partenaires sociaux européens, la Confédération européenne des syndicats<sup>1</sup>, BUSINESSEUROPE, l'UEAPME et le CEEP se sont engagés et jouent aujourd'hui un rôle essentiel pour favoriser l'égalité hommes-femmes dans le monde professionnel et sur les lieux de travail.

L'égalité hommes-femmes est un principe fondamental sur lequel s'est construite l'Union européenne. Au fil des ans, la législation en faveur d'un traitement équitable s'est étoffée pour finalement constituer un cadre légal cohérent. Ce cadre doit aujourd'hui servir de base pour une participation hommes-femmes plus équitable dans les économies et les sociétés européennes.

Dans ce contexte, d'importants progrès ont été faits en faveur de l'égalité des genres dans toute l'Europe, et l'Union européenne a joué un rôle positif.

Néanmoins, malgré les progrès réalisés au cours des dernières décennies, le taux d'emploi des femmes reste inférieur à 60 % dans la plupart des pays de l'UE, comparativement à près de 75 % pour les hommes (chiffres 2012).

Nous sommes donc encore loin de l'objectif de 75 % formulé dans la Stratégie Europe 2020. Cette situation se traduit par un énorme potentiel de talents inexploités, une sous-estimation des capacités féminines, y compris en tant que sources d'innovation. Sans oublier toutes les opportunités manquées que cela suppose pour les entreprises et pour la croissance économique.

L'enjeu ne consiste pas uniquement à encourager les femmes à devenir ou à rester actives sur le marché du travail, mais il s'agit aussi de faire avancer les choses. Or, cet objectif n'est réalisable que par l'adoption d'une approche intégrée, associant des mesures de promotion de la participation des femmes sur le marché du travail à des mesures garantissant un traitement équitable dans l'emploi, ainsi que par des actions permettant aux hommes et aux femmes de concilier leurs obligations professionnelles et familiales.

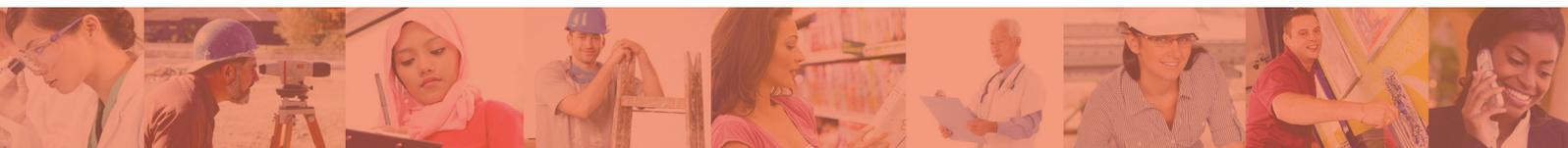
En 2005, nous avons ratifié un Cadre d'actions sur l'égalité hommes-femmes. Il s'agit d'un outil orienté vers des actions concrètes, qui offre une plateforme commune pour que les partenaires sociaux nationaux et européens agissent pour promouvoir l'égalité hommes-femmes.

Dans notre programme de travail pour la période 2012-2014, nous avons convenu qu'il était nécessaire de mener davantage d'actions pour lutter contre les inégalités entre hommes et femmes, notamment en matière de rémunération. Parallèlement à cela, nous avons reconnu que les quatre priorités conjointement définies en 2005 dans ce Cadre d'actions étaient essentielles et restaient encore d'actualité. C'est de là qu'est née l'idée de cette boîte à outils.

Son objectif consiste à diffuser les connaissances et les expériences relatives aux initiatives menées avec succès par nos différents membres, sur le lieu de travail ou dans leur structure interne, en s'appuyant sur les résultats obtenus en lien avec notre Cadre d'actions sur l'égalité hommes-femmes. Cette boîte à outils a été conçue pour servir d'inspiration et de catalyseur afin de définir, de négocier et de diffuser des mesures efficaces pour différents types d'entreprises et divers environnements de travail.

En s'attaquant explicitement à cet enjeu d'égalité, grâce à des actions menées par les partenaires sociaux aux niveaux appropriés et de façon adaptée à la réalité des relations industrielles nationales (dialogue social, négociations collectives, déclarations communes, recommandations, projets, etc.), nous contribuerons à atteindre cet objectif final, qui consiste à accélérer le processus menant vers une véritable égalité professionnelle.

<sup>1</sup> ainsi que le comité de liaison Eurocadres-CEC



## DE QUOI S'AGIT-IL ?

**100** BONNES PRATIQUES

**25** PAYS EUROPÉENS

**4** PRIORITÉS D'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

Il s'agit d'un outil complet, disponible en ligne, qui promeut une sélection variée de pratiques, mises en œuvre sur le lieu de travail ou par les partenaires sociaux. Cette boîte à outils est rattachée aux quatre priorités -par ailleurs interconnectées- du Cadre d'actions :



Aborder les rôles de l'homme et de la femme



Promouvoir les femmes dans la prise de décision



Soutenir l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale



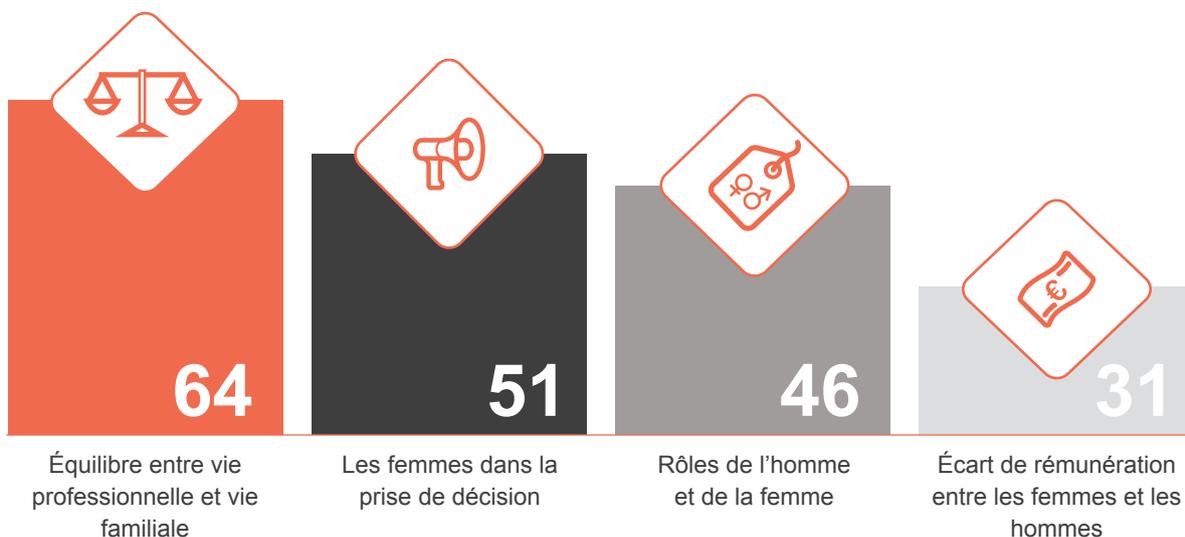
S'attaquer à l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes

Cette boîte à outils répertorie une multitude d'initiatives et de bonnes pratiques entreprises selon une perspective équilibrée, dans 25 pays européens, dans toutes sortes de secteurs, aussi bien au sein de grandes entreprises que de micro-entreprises, par les différents partenaires sociaux nationaux, sur la base d'actions unilatérales, bipartites ou tripartites. La plupart de ces initiatives ont reçu une reconnaissance locale ou nationale en tant qu'actions favorisant l'égalité hommes-femmes.

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

### INITIATIVES MENÉES POUR CHAQUE PRIORITÉ\*

*\*Certaines initiatives peuvent couvrir plusieurs priorités.*



## INITIATIVES CLASSÉES PAR TYPE D'ACCORD



Initiatives unilatérales  
des employeurs  
ou des syndicats



Accords  
bipartites



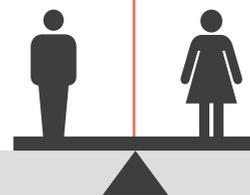
Accords  
tripartites

## INITIATIVES PAR PAYS

Allemagne	12	Espagne	6	Lettonie	2	Slovénie	3
Autriche	9	Finlande	1	Norvège	1	Suède	5
Belgique	7	France	6	Pays-Bas	2	Suisse	1
Bulgarie	2	Grèce	2	Portugal	1	Turquie	2
Chypre	4	Hongrie	1	République tchèque	1		
Croatie	1	Irlande	4	Roumanie	1	Europe	6
Danemark	4	Italie	10	Royaume-Uni	6	TOTAL	100

### POUR QUI ?

Partenaires sociaux nationaux et européens • Directeurs des RH • Experts et acteurs pour l'égalité hommes-femmes • Gouvernements • Décideurs politiques • Institutions publiques • Représentants des travailleurs • Syndicats et organisations professionnelles.



### COMMENT L'UTILISER ?

La boîte à outils est accessible en ligne sur les sites de l'Employers' Resources Centre et du Centre de ressources de la Confédération européenne des syndicats.

[WWW.ERC-ONLINE.EU/GENDERTOOLKIT](http://WWW.ERC-ONLINE.EU/GENDERTOOLKIT)

[WWW.RESOURCECENTRE.ETUC.ORG/GENDERTOOLKIT](http://WWW.RESOURCECENTRE.ETUC.ORG/GENDERTOOLKIT)

Vous pourrez y lancer une recherche en utilisant divers critères : recherche par priorité, par pays, par secteur d'activités, par type/taille d'entreprises. Vous pourrez ainsi télécharger chaque pratique et en faire bon usage.